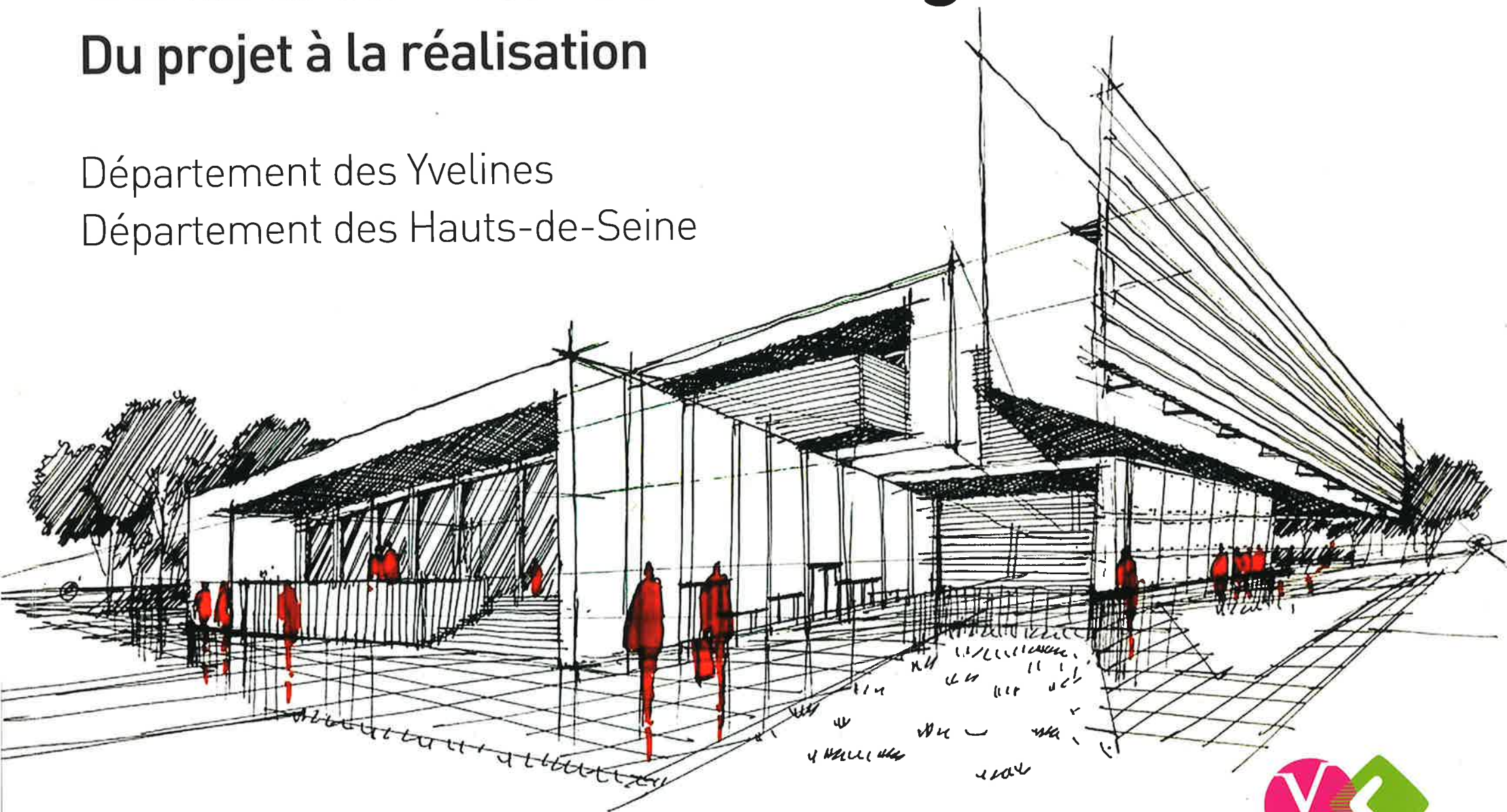


Construis-moi un collège

Du projet à la réalisation

Département des Yvelines

Département des Hauts-de-Seine



EDITORIAL

« Offrir aux jeunes Yvelinois et Hauts-séquanais les meilleures conditions d'apprentissage. C'est l'ambition des Conseils départementaux des Yvelines et des Hauts-de-Seine, à qui les lois de décentralisation ont confié l'entretien, la rénovation et la construction des collèges. Deux cent douze collèges sont répartis sur nos territoires. Chaque année, près de 4 900 interventions sont réalisées dans ces établissements, pour les deux tiers par les équipes des Départements dont nous saluons le travail. Entre 2019 et 2021, ce sont plus 360M€ que nous consacrerons en investissement pour que tous les collégiens où qu'ils habitent, puissent étudier afin de réussir leur vie.

Nous en construirons aussi de nouveaux, comme le collège de Mantes-la-Jolie qui ouvrira ses portes en septembre 2021 et le collège Henri Wallon à Malakoff en 2024. Pour préparer les générations au monde du travail, en constante évolution, il est indispensable d'investir dans des projets adaptés aux usages pédagogiques du XXI^e siècle.

Parce que tous les enfants ont droit à la beauté, qui contribue à l'équilibre personnel nécessaire à une bonne éducation, nous tenons à ce que ces établissements soient beaux. Architecture, qualité des matériaux, exemplarité environnementale et énergétique : tout doit être pensé et mis en œuvre pour que nos jeunes se sentent bien dans leurs collèges, surtout dans cette période de fragilité qu'est l'adolescence.

Résultats d'un travail commun entre les équipes départementales, les concepteurs, la communauté éducative et les entreprises, ces projets d'architecture contribuent à l'aménagement du territoire. Ils favorisent son attractivité et améliorent la qualité de vie tant recherchée par les familles qui vivent ou viennent s'installer dans nos départements.

Nous vous proposons de découvrir dans cet ouvrage douze projets architecturaux emblématiques des Yvelines et des Hauts-de-Seine qui permettront, nous le souhaitons vivement, de porter un nouveau regard sur la construction de nos collèges.

Pierre BEDIER

*Président du Conseil départemental
des Yvelines*

Georges SIFFREDI

*Président du Conseil départemental
des Hauts-de-Seine*

Collège Paul Éluard, Châtillon - 92 -

À l'origine, un collège Paul Éluard avait été construit en 1970. Ne répondant plus ni aux objectifs de fonctionnement et d'éducation ni aux objectifs de développement durable, il fallait, pour sa transformation lui offrir de nouvelles lettres de noblesse. La rue des Pierrettes, qui accueille le site du collège n'a été classée en voie urbaine qu'en 1959. Longtemps développé autour de son centre ville, Châtillon a pris un réel essor avec le percement de la Nationale 306 (actuelle D906) qui relie Paris au Petit Clamart en coupant par la ville. Aujourd'hui la ligne de métro n°13 et le tramway sont des atouts majeurs dans l'attractivité de cette commune proche de Paris.

Proche du centre-ville, le site du collège se situe dans un quartier de petits collectifs le long d'une rue arborée.

Sur le terrain d'assiette, trois bâtiments constituaient l'ensemble du collège mais certains devaient être réorganisés, modernisés, restructurés et auxquels devaient s'ajouter de nouveaux locaux tel qu'un gymnase de type B+, des logements de fonction ou encore une aire sportive. Le nouvel équipement devait répondre aux préconisations du référentiel des établissements scolaires du Conseil départemental des Hauts-de-Seine et accueillir 700 élèves, une SEGPA (Section d'enseignement général et professionnel adapté) et l'ensemble des espaces annexes nécessaires.

L'équipe d'architectes lauréate du concours, en répondant au programme, a donné une nouvelle identité au collège. Une identité qui choisit de briser l'effet «barre» du bâtiment principal, d'en réfuter aussi la modénature, témoin privilégié des années 70 au profit de celle très actuelle qui se plaît à décliner tout en délicatesse, une isolation généralisée par l'extérieur et de hauts claustras comme des doubles peaux protectrices. Une nouvelle modénature pour une «nouvelle modernité». Ainsi les modénatures usuelles des années 70 - panneaux préfabriqués de façades, allèges de béton, revêtements de mosaïque - ont laissés la place aux très actuelles cassettes d'aluminium tout à la fois revêtements parfaitement calepinés et protections d'un efficace système d'isolation par l'extérieur.

Nouvelle composition des façades aux vibrations contemporaines qui identifie fortement le bâtiment.

Nouvelle composition du site qui confirme le statut prédominant du bâtiment principal, situé à 2 m au-dessus de l'accès principal rue des Pierrettes, magnifié par sa position centrale en fond d'une vaste esplanade. L'ensemble des bâtiments restructurés et créés sont positionnés de telle sorte à dessiner un «cloître», à cerner un espace extérieur central délimité par une galerie couverte, qui fait également office de préau et facilite les déplacements abrités.

Une composition de bâtiment ensuite, qui détermine pour l'ensemble des bâtiments réhabilités ou créés une nouvelle mesure, une nouvelle trame verticale - pour une enveloppe qui isole le bâtiment par l'extérieur - qui se répercute de haut en bas et se matérialise par un long «fil d'or» toute hauteur. Ainsi, et plus spécifiquement pour le bâtiment principal, on identifie clairement «un pied, un corps et une tête»...

Le pied ou socle qui correspond au rez-de-chaussée est traité en pierre Terra Negra massive et résistante aux chocs et autres dégradations. Il est souligné par la galerie du «cloître» faisant office de casquette protectrice.

Le corps, quant à lui, surligné par une deuxième casquette, réunit les deux niveaux pré-existants qui en deviennent invisibles par la mise en place d'une seconde peau de protection solaire devant les vitrages et allèges.

La tête enfin du bâtiment, également surlignée par une troisième casquette qui séquence l'horizontalité.

Une composition tripartite qui bénéficie de l'effet de scission suggérée par le programme qui se traduit par la création d'une faille... Laquelle creuse seulement et pour moitié de leur surface, les deux derniers niveaux tout en préservant la toiture et en y installant une verrière en position intermédiaire (au niveau du plancher à R+2) et en couverture du hall ouvert sur deux niveaux créant ainsi un puits de lumière naturelle au cœur du collège.



Vue depuis la cour © Hervé Abbadie

Agence Fabienne Bulle

Fabienne Bulle, architecte, associée à Pascale Poirier et Hicham Hamze Khaddaj architectes proposent une architecture dont le sens prend le pas sur la démonstration, inscrite dans son contexte urbain et qui répond en tous points à une approche aboutie du développement durable. Quelle que soit l'échelle du projet, de la maison individuelle à l'équipement le plus important, l'atelier développe une architecture de convivialité, de lumières, de transparences et de perspectives contrôlées.



Vue intérieure du gymnase © Hervé Abbadie



Vue depuis la rue des Pierrettes © Hervé Abbadie

Le gymnase

Le gymnase s'inscrit dans un registre volontairement urbain et prend ainsi l'alignement de la rue. Il s'énonce comme un monolithe de béton préfabriqué, sorte de « temple du sport » ouvert à tous les usages sportifs du collège et dans un second temps à tous les habitants de Châtillon.

Le gymnase étire sa plus longue façade côté rue et fait coïncider ses grandes horizontales (colonnade et attique) avec celles du bâtiment principal.

Le socle de béton réduit, permet d'adapter son terrain de jeu à celui du sol qui présente une déclivité de 90 cm. Avec un corps de colonnade qui superpose à 1,30 m de distance, une première peau intercalant pilastres en béton et lames de verre et une seconde intercalant au droit de chaque pilastre un vide et au droit de chaque lame de verre, une lame de métal déployé ainsi qu'une autre lame d'or. L'inversion des vides et des transparences a été dictée par la volonté de mettre à distance les regards des éventuels passants sur les collégiens en activité sportive.

Au-dessus du gymnase, en attique, les poutres voiles retroussées autorisent l'insertion de 7 logements de fonction, se glissant entre ces voiles béton, distribués par une large coursive couverte.



Entrée du collège rue des Pierrettes © Hervé Abbadie



Coursive / galerie couverte de distribution © Hervé Abbadie

Une architecture originale

Il s'est agi de transformer la mémoire du bâtiment historique, longue barre fonctionnelle et ennuyeuse des années 1970, en une composition contemporaine, mais néanmoins classique pour conserver l'image institutionnelle de l'établissement d'enseignement. Le support de sa trame existante a permis d'installer de nouvelles façades dans un registre où la matérialité prend tout son sens. Des usages sont ainsi redéfinis, de l'attique ouvert sur l'horizon aux étages d'enseignement protégés et au socle construit.

Le béton préfabriqué définit l'urbanité de cette architecture, la pierre Terra Negra, a été choisie pour sa noblesse et sa robustesse, enfin l'enveloppe en métal déployé doré brillant dote la composition d'une prestance nouvelle. Le statut prédominant du collège en fond de site est mis en scène par la présence de deux bâtiments latéraux (SEGPA et restauration), mis en perspective par les deux nouveaux bâtiments, la salle de gymnastique et le gymnase et enfin accentuée par le nouvel accès à l'établissement, grâce à une succession de portiques qui scandent le parcours des élèves. Le dispositif du « cloître », référence traditionnelle du lieu de rassemblement, a permis de par sa grande galerie périphérique (élargie à l'endroit du bâtiment d'enseignement pour servir de préau) de réunir tous les bâtiments existants et créer dans une composition simple un lieu de partage et d'échanges.



Panneaux en métal déployé © Hervé Abbadie



Vue arrière du collège © Hervé Abbadie

Développement durable et matériaux

La seconde peau de protection solaire aligne de grands panneaux de métal déployé aux accents colorés oscillant entre «champagne» et «or». Elle s'accroche à une coursive aérée servant d'accès aux pompiers, au nettoyage. Elle préserve de la pluie et du soleil. Une grande casquette horizontale s'installe en haut du bâtiment protégeant ainsi du soleil et faisant office de « fin » du bâtiment.

L'alignement obtenu est rythmé par des panneaux fixes de 90 cm de large et de 5,10 m de haut, distant les uns des autres de 90 cm et entre lesquels se glissent des panneaux mobiles, déclinés en deux tronçons - un par niveau - de façon à en «assouplir» la manutention. Ces panneaux coulissants sont actionnés de façon manuelle ou électrique, avec une gestion également au choix, par niveau, par classe ou même par volet.

Les bâtiments sont isolés par l'extérieur avant de recevoir soit une enveloppe de métal, soit une peau de pierre noire, soit une peau de béton préfabriquée, en fonction des bâtiments et de leur situation dans le projet.

Notice technique

Adresse : 39 rue des Pierrettes
92320 Châtillon

Maître d'ouvrage : Département des Hauts-de-Seine

Maître d'œuvre : Fabienne Bulle architecte et associés

Programmist : GINGER EDI

BET TCE : SIBAT

BET HQE : SIBAT

Acoustique : J.P Lamoureux

BET SSI :

Accessibilité : SIBAT

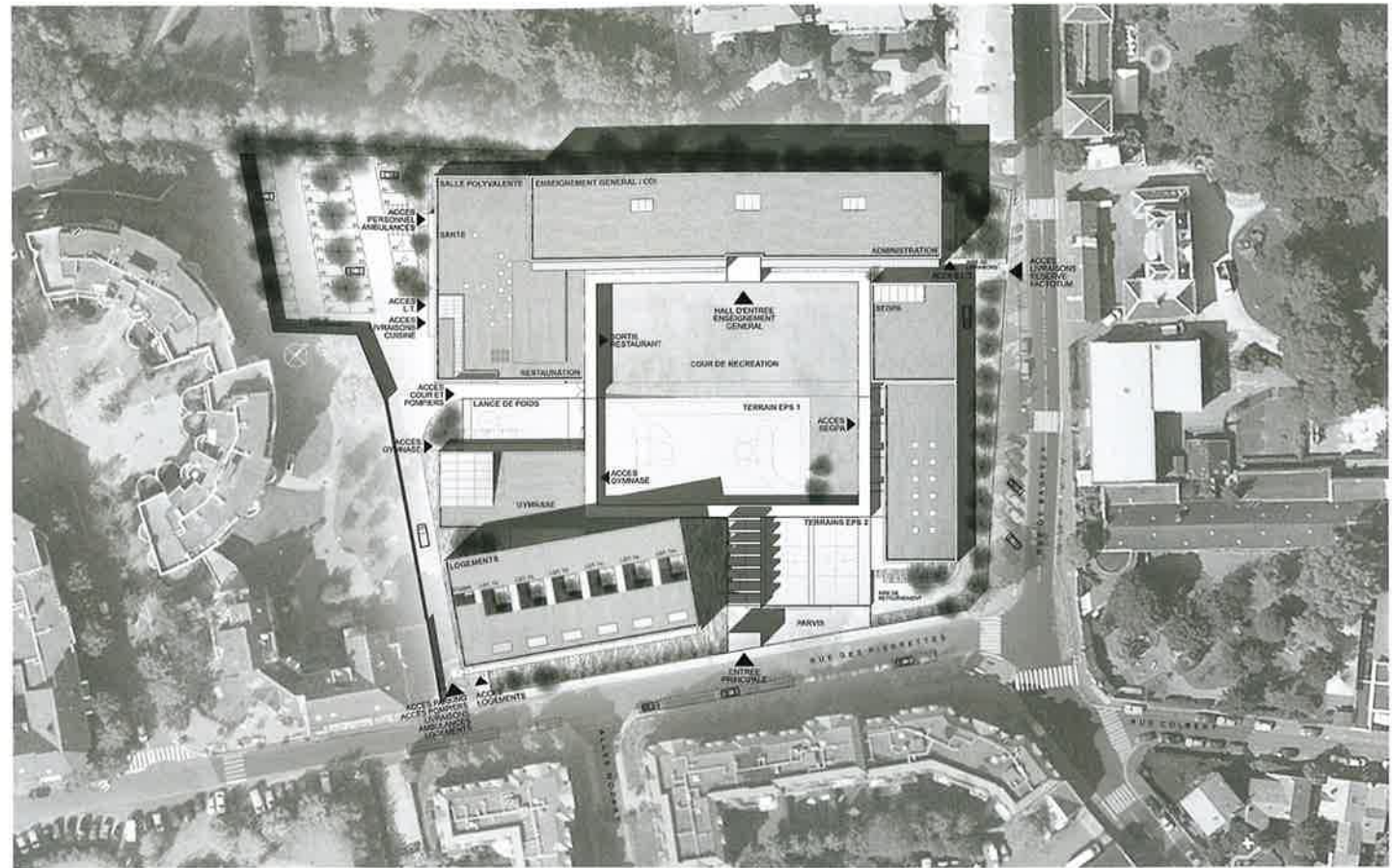
Entreprise : Léon Grosse

Surface : 9.450 m²

Coût travaux : 23 M€ HT

Concours : 2011

Livraison : 2018



Plan masse © Fabienne Bulle architecte et associés